



Formation Action
INITIER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS
(MAJ janvier 2025)

DUREE

6 jours – 42 h 00

Programme totalisant 8 modules sur sessions de formation d'une demi-journée et espacées de 10 à 15 jours chacune, afin de permettre aux participants de valider leurs acquis hors temps de formation, lors d'une mise en situation entre deux étapes du parcours.

PREREQUIS

Aucun prérequis, mais la formation action est dispensée sous forme d'un parcours pédagogique de formation, il est nécessaire que les participants soient assidus sur l'ensemble des sessions.

PRIX

Formule inter entreprise : 3.360 €HT / participant, parcours mis en œuvre pour 4 participants minimum.
Formule intra : 8.400 €HT. Maximum 10 participants.

PUBLIC VISE

Cette formation action est à destination principale des opérationnels, professionnels, indépendants et TPE ou créateurs d'entreprises, souhaitant comprendre les enjeux et impacts du RGPD sur leurs activités au quotidien afin de mener par eux-mêmes une réflexion sur leur démarche de gouvernance des données personnelles, en initiant leurs propres diagnostics de la mise en conformité au RGPD tout en étant guidés étapes par étapes, en alternant réflexion, théorie et actions de construction de leurs propres modèles de conformité.

OBJECTIFS

Au cours du parcours de formation action, après une compréhension des tenants et aboutissants du RGPD, les participants progressent collectivement sur les différentes étapes de la démarche de mise en conformité, en alternant des phases de réflexion et d'action, agrémentées d'exercices à partir de documents constitutifs de la démarche, remis par le formateur :

- Cartographier et auto-diagnostiquer ses activités au regard du RGPD,
- Créer ses registres et fiches de traitements,
- Identifier et qualifier ses traitements de données personnelles à retenir,
- Mettre en œuvre ses recommandations et plans d'action,
- Auditer et contrôler le respect des principes du RGPD,
- Documenter la conformité.

Chaque session de formation suivante permet de revenir collectivement sur l'intégration des

Formation Action
INITIER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS
(MAJ janvier 2025)

compétences.

La dernière session permet aux participants d'interagir sur la compréhension ou la mise en œuvre globale de la démarche et de traiter les difficultés rencontrées et bonnes pratiques à adopter.

MOYENS D'ENCADREMENT

Cette formation est dispensée par des consultants experts, spécialisés dans l'accompagnement des entreprises et les démarches de gouvernance des données personnelles touchant aux pratiques digitales et à la maîtrise des risques.

Experts RGPD, Délégués à la Protection des Données externalisés ou formés à la cybersécurité, nos formateurs interviennent auprès des entreprises dans leur projet de mise en conformité RGPD.

Plus largement ils accompagnent les organisations dans leurs démarches de gouvernance des données et d'amélioration des processus d'organisation (RH, commercial, marketing, développement, Etc.)

Nos formateurs interviennent aussi de façon récurrente auprès d'écoles supérieures en informatique, communication et publicité pour enseigner la réglementation RGPD et autres réglementations intéressant les pratiques de communication et leur mise en œuvre à destination des personnes.

ACCESSIBILITE A LA FORMATION

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour plus de renseignement, nous contacter.

FORMATS DE LA FORMATION

Cette formation peut être délivrée selon diverses modalités :

- En format intra-entreprise, au sein de l'entreprise concernée, dans le respect des conditions d'accueil et du règlement intérieur de l'établissement,
- En format inter-entreprise, dans des salles de formation extérieures louées par DONNEO et répondant aux règles des ERP.

Les formations peuvent être assurées indifféremment en présentiel ou en distanciel selon les contraintes environnementales ou opérationnelles. Les participants reçoivent au plus tard la veille de la formation une convocation par mail ou tout autre moyen adapté leur rappelant tout ou partie des informations suivantes le cas échéant :

- Les dates et horaires de la formation,
- L'adresse et les conditions d'accès (pour les formations présentiels),
- Les informations concernant les pauses et la prise de repas.

Formation Action
INITIER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS
(MAJ janvier 2025)

PARTICULARITES LIEES AU DISTANCIEL

Pour les formations distancielles le courriel ou courrier reçu rappelle :

- Le lien de connexion sur lequel il faut cliquer pour accéder à la formation à distance via un outil de visioconférence reconnu comme Zoom ou Microsoft Teams, qu'il n'est pas nécessaire d'installer sur le poste du participant,
- Les prérequis d'environnement qu'il appartient au participant de vérifier, idéalement la veille, avant de se connecter à distance.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et exemples,
- Echanges participants/formateur, brainstorming,
- Rédaction d'un plan d'action individuel guidé utilisant le questionnement de Quintilien,
- Exercices collectifs par groupes : utilisation de divers documents types fournis par le formateur.

PROGRAMME DETAILLE

■ Module 1 : Présentation du Parcours (1,5 h)

Séquence 1 : Présenter le parcours de formation (1,5 H)

Présentation de la démarche Formation Action, les Outils et les ressources, le rôle des parties prenantes, les intersessions, les comités de pilotage pédagogique et le suivi d'acquisition des compétences.

■ Module 2 : Intégrer les grands concepts (4,0 h)

Séquence 1 : Intégrer les fondamentaux (2,0 H)

Séquence 2 : Comprendre Le périmètre et les responsabilités (2,0 H)

Les notions fondamentales du RGPD,
Responsabilités et tenants opérationnels pour les professionnels.

■ Module 3 : Inventorier ses activités et cartographier ses traitements (5,0h)

Séquence 1 : Inventorier ses activités, avec l'approche par processus (2,5 H)

Séquence 2 : Comprendre les principes à respecter lors d'un traitement de données (2,5 H)

Formation Action
INITIER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS
(MAJ janvier 2025)

Inventorier les activités, l'approche par les flux.
Cartographier, identifier et recenser les traitements de données personnelles.
Définir les finalités, sous finalités et bases légales des traitements,
Contrôler le respect des principes de traitement du RGPD.

■ **Module 4 : Auditer ses traitements (5,0 h)**

- Séquence 1 : Les spécificités liées aux traitements RH (2,5 H)
- Séquence 2 : Les spécificités liées aux traitements GRC (2,5 H)

Comprendre et respecter les principes de traitement applicables aux traitements de données personnelles.

Appliquer ces principes aux traitements spécifiques que sont les RH et la Gestion de la Relation Client.

■ **Module 5 : Identifier les écarts, mettre en œuvre des mesures adaptées (5,0h)**

- Séquence 1 : Co-développer sur l'exercice effectué en intersession (2,5 H)
- Séquence 2 : Emettre des Recommandations avec l'approche par les risques (2,5 H)

Identifier les non-conformités et détecter les risques.
Emettre des recommandations et suggestions.

■ **Module 6 : Présenter les plans d'Action (2,5 h)**

- Séquence 1 : Présenter et échanger sur la mise en œuvre des plans d'action, prioriser les actions (2,5H)

Etablir des propositions de plans d'actions, selon les recommandations
Evaluer la faisabilité de proposition
Définir les priorités selon différentes approches (Facilité, Risque, Budget)

■ **Module 7 : Documenter la conformité (4,0 h)**

- Séquence 1 : Créer et alimenter les registres, comprendre les rubriques (2,0 H)
- Séquence 2 : Identifier les documents à produire (2,0 H)

Les preuves de la conformité,
Intégrer les aspects juridiques de la conformité.

Formation Action
INITIER SA MISE EN CONFORMITE RGPD PAS A PAS
(MAJ janvier 2025)

■ **Module 8 : Gérer dynamiquement la conformité (4,5 h)**

- Séquence 1 : Co-développer sur la documentation de la conformité (2,0 H)
- Séquence 2 : Analyser les impacts des évolutions sur les traitements (1,0 H)
- Séquence 3 : Planifier vos 4 premières actions à mettre en route (1,5 H)

Identifier les facteurs du changement et le contrôle de conformité
Organiser La mise à jour permanente des registres.
Pratiquer une veille continue

■ **Comités de pilotage pédagogique (10,5 h)**

Selon le programme de formation action, des comités de pilotage pédagogique, 7 comités d'une durée de 1,5h sont positionnés toutes les 2 ou 3 séquences selon appréciation du formateur et retours des participants et avancements liés aux intersessions.

Objectifs : Identifier les points bloquants auprès des apprenants, proposer des pistes de résolution et adapter le contenu de la formation par apport de matière afin de répondre aux questions qu'ils soulèvent.

EVALUATION

En début de chaque session de formation, un temps est consacré aux attentes des participants ou au rappel des contenus abordés sur les formations passées, ainsi qu'un moment d'échange ou d'approfondissement spécifique sur des questions ou points soulevés par les participants.

Sur chaque session de formation intermédiaire, les participants travaillent seul ou par groupe de 2 à 3 personnes selon les étapes . Pour les travaux « intersession », un contrôle de l'avancement est effectué au début de chaque nouvelle session de formation, accompagné d'un échange participatif sur les points éventuels de blocage.

En fin de formation, un QCM de validation des acquis est proposé portant sur l'intégralité des modules, qui est noté.

CONTACT ET ASSISTANCE

Pour toute demande d'information et d'assistance sur le déroulement de la formation :

Contact : Arnaud GARCIA

Mail : formation@donneo.fr

Tel : 06 84 80 39 98

DONNEO par PROJECTEEC est organisme de formation agréé et certifié QUALIOP1.

Arnaud GARCIA est référent handicap pour l'organisme de formation

Arnaud GARCIA est référent égalité professionnelle.